
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 janvier 2019

COMPTE RENDU

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Election de l'exécutif : élection du Maire

M Serge JALU est élu Maire de la commune nouvelle « Montauban-de-Bretagne » et immédiatement installé.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ Constatation de l'installation des maires délégués

Le Conseil Municipal INSTALLE les maires délégués des communes historiques dans leur fonction.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal FIXE le nombre maximum d'adjoints à 9. Les adjoints de la commune historique « Montauban-de-Bretagne » sont maintenus dans leurs fonctions. Un nouveau poste d'adjoint est créé. M Loïc UDIN est nommé adjoint au Maire. Il est en charge des cheminements et déplacements doux.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal PREND acte de la charte de l'élu local.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/ tableau du conseil municipal

Le Conseil Municipal PREND acte du nouveau tableau du conseil municipal 2019.

FINANCES LOCALES / Autorisation de dépenses 2019

Le Conseil Municipal AUTORISE M le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement non inscrites en autorisations de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets 2018 des communes historiques, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ceci dès le 8 janvier 2019 et jusqu'au vote du prochain premier budget de la commune nouvelle.